

Groupe œcuménique

La prière pour des défunts

Lundi 10 février 2020

Quand le pasteur Daniel m'a demandé quel thème je souhaitais aborder pour cette soirée, nous approchions du mois de novembre – le mois où traditionnellement nous prions particulièrement pour les défunts. C'est pourquoi j'ai eu envie de vous partager quelques éléments sur cet aspect de la dévotion catholique, en sachant bien que cela fait partie des points où nos différentes confessions chrétiennes connaissent des divergences. Au-delà des polémiques et des disputes sur telle ou telle interprétation biblique, je crois qu'il est important d'essayer de comprendre quelle est l'approche de chacun : en tout cas, j'espère donner quelques éclairages sur ce point lié à la doctrine et à la piété catholique.

Introduction

La prière pour les défunts : dans le titre, j'ai mis volontairement en premier la question de la prière, car l'Église, dans cette matière, trouve un profond appui à sa foi dans sa tradition liturgique. La doctrine sur le Purgatoire, et sur la relation entre les vivants et les défunt aura mis des siècles avant de s'élaborer et de se formuler, mais la réalité première qui atteste de cette foi est bien la prière des croyants pour les défunt.

Depuis l'ère des catacombes, où l'on retrouve des graffitis exprimant des prières pour les défunt, et de manière ininterrompue, l'Église prie chaque jour pour les défunt. On peut citer le témoignage important de saint Augustin, qui rapporte ainsi les dernières consignes de sa mère Monique, peu avant sa mort : « Enterrez mon corps n'importe où ! Ne vous troublez pour lui d'aucun souci ! Tout ce que je vous demande, c'est de vous souvenir de moi à l'autel du Seigneur, où que vous soyez. » A l'autel du Seigneur, dans la prière de l'Eucharistie, l'Église mentionne depuis toujours en les distinguant la foule des saints qui sont déjà victorieux, auprès du Christ ressuscité – ce sont typiquement les martyrs – et d'autre part les défunt qui ont encore besoin d'une purification pour entrer dans la gloire. Nous nous confions à la prière des saints, nous prions pour les défunt : le sens de la prière est autre – et la demande de sainte Monique à ses fils est de cet ordre, comme une supplication miséricordieuse pour qu'ils continuent de prier pour elle.

La doctrine

Quelques éléments d'abord, sur la doctrine du Purgatoire. Le Catéchisme actuel la résume ainsi : **CEC 1030** « Ceux qui meurent dans la grâce et l'amitié de Dieu, mais

imparfairement purifiés, bien qu'assurés de leur salut éternel, souffrent après leur mort une purification, afin d'obtenir la sainteté nécessaire pour entrer dans la joie du ciel. L'Église appelle Purgatoire cette purification finale des élus qui est tout à fait distincte du châtiment des damnés. »

Le pardon est un processus immédiat : en accueillant la grâce du Christ, nous sommes vraiment sauvés. Mais le péché entraîne des séquelles dans notre vie humaine et spirituelle, il laisse des traces. Le rejet du péché est nécessaire pour accueillir la vie divine, mais il ne suffit pas à nous rendre capable de la goûter pleinement. Il est indispensable de se détourner de l'ombre, mais cela ne nous rend pas capable de regarder directement le soleil – il y a tout un processus d'adaptation, de transformation, comme l'œil habitué à l'obscurité doit peu à peu s'accoutumer à la lumière.

Et cela est assez logique finalement : le temps de notre vie terrestre nous est donné pour préparer notre cœur à entrer pleinement dans la vie divine. Mettons-nous vraiment à profit toutes les occasions qui nous sont données, pour grandir dans la foi et la charité ? Je ne suis pas sûr – en tout cas, pour moi, ce n'est pas le cas. Par rapport à toutes ces occasions manquées, à tout ce temps perdu dans des « œuvres mortes », le repentir est bien sûr indispensable. Mais il ne remplace pas tout ce travail actif dont notre cœur aurait eu besoin pour s'agrandir, pour se rendre capable de Dieu. C'est pourquoi notre vie chrétienne est toujours marquée par la pénitence, c'est-à-dire ces efforts que nous faisons pour transformer concrètement notre vie, et lui permettre d'être toujours davantage imprégnée de l'amour.

Le Purgatoire, c'est la dernière étape de cette pénitence : une étape passive, car nous n'avons plus la liberté de choix comme pendant notre vie terrestre – mais une étape de transformation profonde, pour nous mettre à la hauteur de ce que le Seigneur attendait légitimement de nous. C'est finalement le ratrappage, pour tous les mauvais élèves que nous sommes. Pour résumer en une seule image, on peut dire que le passage dans l'éternité nous plonge dans le feu de l'amour divin : l'effet que ce feu a sur nous dépend de nos dispositions. Pour un cœur résolument fermé à Dieu, c'est le feu de l'enfer, un tourment éternel. Pour ceux qui ont pleinement accueilli et désiré le Salut, c'est le feu de la joie, dans la plénitude de l'amour. Et pour ceux qui ne sont pas pleinement disposés à communier à la vie divine, c'est un feu qui purifie et transforme.

Pour rejoindre le vocabulaire traditionnel de l'Église, on distingue deux types de peines consécutives au péché, la peine éternelle, et la peine temporelle. Je cite à nouveau le Catéchisme : **CEC 1472** : « le péché a une double conséquence. Le péché grave nous prive de la communion avec Dieu, et par là il nous rend incapables de la vie éternelle, dont la privation s'appelle la "peine éternelle" du péché. D'autre part, tout péché, même [légère], entraîne un attachement malsain aux créatures, qui a besoin de purification, soit ici-bas, soit après la mort, dans l'état qu'on appelle Purgatoire. Cette purification libère de ce qu'on appelle la "peine temporelle" du péché. Ces deux peines ne doivent pas être conçues comme une espèce de vengeance, infligée par Dieu de l'extérieur, mais bien comme découlant de la nature même du péché. Une conversion qui procède d'une fervente charité,

peut arriver à la totale purification du pécheur, de sorte qu'aucune peine ne subsisterait (cf. Cc. Trente : DS 1712-1713 ; 1820). »

CEC 1473 « Le pardon du péché et la restauration de la communion avec Dieu entraînent la remise des peines éternelles du péché. Mais des peines temporelles du péché demeurent. Le chrétien doit s'efforcer, en supportant patiemment les souffrances et les épreuves de toutes sortes et, le jour venu, en faisant sereinement face à la mort, d'accepter comme une grâce ces peines temporelles du péché ; il doit s'appliquer, par les œuvres de miséricorde et de charité, ainsi que par la prière et les différentes pratiques de la pénitence, à se dépouiller complètement du "vieil homme" et à revêtir "l'homme nouveau". »

Pour reprendre avec mes mots : la peine temporelle du péché, ce n'est pas une punition arbitraire, c'est vraiment cette incapacité en nous d'accueillir pleinement la communion avec Dieu, en conséquence de nos péchés passés. Pour prendre une autre image : le péché cause toujours une blessure. Le pardon vient soigner la plaie, et nous donne l'assurance que la vie va reprendre le dessus, mais il y a tout un processus de cicatrisation qui prend un certain temps et qui coûte de l'énergie au corps qui se régénère.

Par rapport à la souffrance, qui est liée à cette purification, les théologiens distinguent deux éléments distincts. Ils parlent de la peine des sens, et de la peine du dam (damnation).

La peine des sens, c'est ce qui correspond à notre perception habituelle de la souffrance corporelle. C'est l'image du feu qui brûle, en purifiant nos travers et nos défauts. Les efforts sur nous-même que nous faisons ici-bas, dans un esprit de pénitence, nous coûtent généralement en terme de souffrance physique ou morale. Cette souffrance que nous n'aurons pas acceptée ici-bas, il faudra bien que nous l'éprouvions passivement de quelque manière, dans la purification du Purgatoire. Cet aspect est assez mystérieux, puisqu'on ne peut parler des sens que d'une manière imagée : lorsque la mort nous sépare de notre corps, nous n'avons plus le même rapport aux sens, c'est évident. C'est cette peine des sens qui a entraîné toute l'imagerie médiévale, concernant le purgatoire, où les défunts semblent tourmentés de mille manière, comme s'ils étaient en enfer – alors que c'est très différent de l'enfer.

La peine du dam est, je crois, la peine la plus profonde : c'est la privation de la vision de Dieu. Non pas comme une punition, mais comme une incapacité : on ne peut pas voir Dieu tant que l'on n'est pas pleinement disposé et capable d'entrer en communion avec Lui. Ce n'est pas le dam de l'enfer, la privation éternelle de la vision de Dieu. Ce dam est temporaire, c'est une étape où les défunts sont encore purifiés par la foi et l'espérance, dans leur désir de voir Dieu. Je crois qu'il est essentiel de voir dans ce désir la racine de la plus profonde purification des défunts – c'est ce qui explique aussi que cette étape est remplie de joie : car les défunts se savent aimés et sauvés par le Seigneur, la joie de l'espérance est donc sans mesure avec ce que nous pouvons connaître ici-bas.

Le témoignage de la Bible, dans une lecture catholique

La foi de l'Église trouve des illustrations dans plusieurs passages de l'Écriture Sainte.

Le témoignage de l'Ancien Testament est assez archaïque, concernant le sort des hommes après la mort : nous savons que la croyance à la résurrection de la chair est tardive. Il y a cependant un témoignage biblique clair et précis, concernant la purification des défunts, et l'importance de la prière des fidèles qui peut les accompagner, dans le 2nd livre des Martyrs d'Israël (ou 2nd livre des Maccabées). C'est un livre deutérocanonique, qui donc n'est pas dans la Bible protestante – mais au-delà de son caractère ‘inspiré’, il s'agit d'un témoignage indéniable sur les croyances israélites au second siècle avant notre ère, donc très proche de l'époque de Jésus.

Le contexte : après un combat victorieux, Judas Maccabée et son armée reviennent sur les lieux pour récupérer les corps des leurs qui étaient tombés.

2 M 12, « 39 Le lendemain, alors qu'il était devenu grand temps de le faire, les hommes de Judas vinrent enlever les corps de ceux qui avaient succombé dans la bataille, afin de les déposer avec leurs proches dans les tombeaux de leurs pères. 40 Or, ils trouvèrent sous la tunique de chacun des morts des objets consacrés aux idoles de Jamnia, ce que la Loi interdit aux Juifs. Il fut évident pour tous que c'est pour cette raison qu'ils avaient succombé. 41 Tous bénirent donc la conduite du Seigneur, le juge impartial qui rend manifestes les choses cachées. 42 Puis, ils se répandirent en supplications pour demander que le péché commis soit entièrement effacé. Le noble Judas exhora la troupe à se garder de tout péché, ayant sous les yeux le malheur de ceux qui avaient succombé pour avoir commis cette faute. 43 Il organisa une collecte auprès de chacun et envoya deux mille pièces d'argent à Jérusalem afin d'offrir un sacrifice pour le péché. C'était un fort beau geste, plein de délicatesse, inspiré par la pensée de la résurrection. 44 Car, s'il n'avait pas espéré que ceux qui avaient succombé ressusciteraient, la prière pour les morts était superflue et absurde. 45 Mais il jugeait qu'une très belle récompense est réservée à ceux qui meurent avec piété : 46 c'était là une pensée religieuse et sainte. Voilà pourquoi il fit ce sacrifice d'expiation, afin que les morts soient délivrés de leurs péchés. »

Un passage précieux, qui rapporte non seulement la démarche de Judas, mais qui fait tout un commentaire à ce sujet. Ces juifs morts au combat ont commis des péchés, graves certainement, puisqu'il s'agit d'une forme d'idolâtrie, mais qui n'entraînent pas pour eux une infamie éternelle : ils sont morts dans la piété, en combattant pour la bonne cause, pour leur peuple, ils restent donc dans la perspective de la résurrection future. Mais il y a cette conscience que leur faute doit être pardonnée après la mort, et que la prière des vivants peut les aider dans ce sens – en l'occurrence, par l'offrande d'un sacrifice au Temple.

Dans le Nouveau Testament, il y a plusieurs passages qui touchent à ce thème.

D'abord, je veux invoquer ces deux passages dans les lettres de saint Paul, où il témoigne que la vie après la mort n'est pas une simple léthargie, dans l'attente du jour du Jugement, mais bien un temps où l'âme est mystérieusement active. Il évoque cela quand il parle de la perspective de sa propre mort.

Ph 1, « 21 En effet, pour moi, vivre c'est le Christ, et mourir est un avantage. 22 Mais si, en vivant en ce monde, j'arrive à faire un travail utile, je ne sais plus comment choisir. 23 Je me sens pris entre les deux : je désire partir pour être avec le Christ, car c'est bien préférable ; 24 mais, à cause de vous, demeurer en ce monde est encore plus nécessaire. » Selon ses termes, Paul est pris entre les deux : si « être avec le Christ » n'était pas un état où il goûterait activement le bonheur, il ne se poserait même pas la question du choix !

De même en **2 Co 5** « 06 Ainsi, nous gardons toujours confiance, tout en sachant que nous demeurons loin du Seigneur, tant que nous demeurons dans ce corps ; 07 en effet, nous cheminons dans la foi, non dans la claire vision. 08 Oui, nous avons confiance, et nous voudrions plutôt quitter la demeure de ce corps pour demeurer près du Seigneur. »

Cette entrée dans la proximité du Seigneur est marquée par une étape de purification, et j'en viens aux indices de ce fait, dans le Nouveau Testament.

Mt 12,32 : le Seigneur affirme : « Et si quelqu'un dit une parole contre le Fils de l'homme, cela lui sera pardonné ; mais si quelqu'un parle contre l'Esprit Saint, cela ne lui sera pas pardonné, ni en ce monde-ci, ni dans le monde à venir. » Il y a donc des péchés qui peuvent être pardonnés dans le monde à venir : il n'y a pas de péchés à pardonner en paradis ; il n'y a pas de conversion possible en enfer. Ce « monde à venir » où une forme de pardon peut être vécue est donc le Purgatoire, où nous sommes purifiés des séquelles de certains péchés.

Dans la 1^{ère} lettre aux Corinthiens, saint Paul parle du jugement : **1 Co 3** « 12 Que l'on construise sur la pierre de fondation avec de l'or, de l'argent, des pierres précieuses, ou avec du bois, du foin ou du chaume, 13 l'ouvrage de chacun sera mis en pleine lumière. En effet, le jour du jugement le manifestera, car cette révélation se fera par le feu, et c'est le feu qui permettra d'apprécier la qualité de l'ouvrage de chacun. 14 Si quelqu'un a construit un ouvrage qui résiste, il recevra un salaire ; 15 si l'ouvrage est entièrement brûlé, il en subira le préjudice. Lui-même sera sauvé, mais comme au travers du feu. »

Cette image du feu est importante, elle indique clairement une forme de purification, une purification temporaire qui est tout à fait distincte de l'enfer éternel, une purification douloureuse, mais qui est la préparation à la joie éternelle.

Dans la 2^{nde} lettre à Timothée, saint Paul parle d'un ami défunt, Onésiphore. **2 Tim 1** « 16 Que le Seigneur fasse miséricorde à la famille d'Onésiphore qui m'a plusieurs fois rendu courage et qui n'a pas eu honte de mes chaînes de prisonnier. 17 Arrivé à Rome, il s'est empressé de me chercher, et il m'a trouvé. 18 Que le Seigneur lui donne de trouver miséricorde auprès de Dieu au jour de sa venue ! » C'est là une véritable prière de Paul pour cet ami : une prière absurde, si elle ne peut mystérieusement le rejoindre, dans cette étape purificatrice de la rencontre avec le Seigneur.

Plusieurs paraboles du Christ sont invoquées pour illustrer le processus de purification. Ce sont des images, qui ont une utilité – et c'est pourquoi Jésus les emprunte pour S'expliquer, mais qui ont aussi et forcément un caractère limité dans leur application.

Mt 5 « 25 Mets-toi vite d'accord avec ton adversaire pendant que tu es en chemin avec lui, pour éviter que ton adversaire ne te livre au juge, le juge au garde, et qu'on ne te jette en prison. 26 Amen, je te le dis : tu n'en sortiras pas avant d'avoir payé jusqu'au dernier sou. » En considérant que Dieu est le juge, l'adversaire le démon qui est notre accusateur devant lui, on peut comprendre ainsi cette image : si on ne lutte pas suffisamment contre le péché pendant cette vie, nous serons de quelque sorte emprisonnés, temporairement, jusqu'à ce que ce manque soit rattrapé. La pénitence que nous n'avons pas vécue ici-bas, librement et courageusement, nous devons la subir d'une manière passive en Purgatoire.

Saint Luc parle ainsi du retour du Maître de maison : **Lc 12** « 47 Le serviteur qui, connaissant la volonté de son maître, n'a rien préparé et n'a pas accompli cette volonté, recevra un grand nombre de coups. 48 Mais celui qui ne la connaît pas, et qui a mérité des coups pour sa conduite, celui-là n'en recevra qu'un petit nombre. À qui l'on a beaucoup donné, on demandera beaucoup ; à qui l'on a beaucoup confié, on réclamera davantage. » On voit que dans ce jugement, ce n'est pas tout blanc ou tout noir, il y a une graduation. Il y a moyen d'être sauvé, tout en recevant des coups, en petit ou grand nombre. Cette image, comme la précédente, pèche un peu en insistant sur le caractère punitif – on ne voit pas trop comment des coups, ou de la prison peuvent réparer une relation – car c'est cela, finalement, la purification dont nous avons besoin.

Il y a bien sûr l'histoire du pauvre Lazare et de l'homme riche, en **Luc 16,19-31**. « Au séjour des morts, le riche était en proie à la torture. » Ce séjour des morts n'est pas l'enfer : car le riche désire être sauvé, et en plus il manifeste de la compassion envers ses frères qui risquent de le suivre dans cet état. Abraham lui dit : « Mon enfant, rappelle-toi : tu as reçu le bonheur pendant ta vie, et Lazare, le malheur pendant la sienne. Maintenant, lui, il trouve ici la consolation, et toi, la souffrance. » Il ne s'agit pas de béatifier la souffrance pour elle-même, mais bien d'indiquer le chemin de la pénitence : le pauvre Lazare, par sa condition indigente, a fait pénitence tout au long de sa vie ; le riche n'a rien fait pour se préparer à la rencontre avec Dieu, et doit justement vivre cette pénitence après la mort.

Enfin, il y a tous ces passages des Écritures qui insistent sur la sainteté nécessaire, pour entrer dans la pleine communion avec Dieu. Par exemple dans la lettre aux Hébreux : **He 12** « 14 Recherchez activement la paix avec tous, et la sainteté sans laquelle personne ne verra le Seigneur. » En parlant de cette sainteté nécessaire pour « voir le Seigneur », on sent bien qu'elle est difficilement atteinte au terme de notre vie terrestre : pour la plupart, il y a besoin qu'elle se parachève en Purgatoire.

Un peu plus loin, **He 12** « 22 Vous êtes venus vers la montagne de Sion et vers la ville du Dieu vivant, la Jérusalem céleste, vers des myriades d'anges en fête 23 et vers

l'assemblée des premiers-nés dont les noms sont inscrits dans les cieux. Vous êtes venus vers Dieu, le juge de tous, et vers les esprits des justes amenés à la perfection. » Les justes « amenés à la perfection » : derrière cette forme passive, il y a l'idée de cet achèvement de la perfection, réalisé par Dieu après leur mort.

La communion avec les défunts, dans l'enseignement actuel de l'Église

Pour en arriver au thème de la prière pour les défunts, c'est-à-dire à la relation entre nous, les vivants, et ceux qui sont déjà morts, je propose d'accueillir ce qu'a formulé le dernier Concile, Vatican II, au sujet de la communion des Saints :

LG 49 : « En attendant que le Seigneur soit venu dans sa majesté, accompagné de tous les anges (cf. Mt 25, 31) et que, la mort détruite, tout lui ait été soumis (cf. 1 Co 15, 26-27), les uns parmi ses disciples continuent sur terre leur pèlerinage ; d'autres, ayant achevé leur vie, se purifient encore ; d'autres enfin sont dans la gloire, contemplant « dans la pleine lumière, tel qu'il est, le Dieu un en trois Personnes [146] ». Tous cependant, à des degrés et sous des formes diverses, nous communions dans la même charité envers Dieu et envers le prochain, chantant à notre Dieu le même hymne de gloire. En effet, tous ceux qui sont du Christ et possèdent son Esprit, constituent une seule Église et se tiennent mutuellement comme un tout dans le Christ (cf. Ep 4, 16). Donc, l'union de ceux qui sont encore en chemin, avec leurs frères qui se sont endormis dans la paix du Christ, ne connaît pas la moindre intermittence ; au contraire, selon la foi constante de l'Église, cette union est renforcée par l'échange des biens spirituels [147]. »

Cette union ne connaît pas la moindre intermittence : ce sont des mots très forts, qui appliquent de manière extrêmement concrète à la vie mystique de l'Église ce que saint Paul dit au sujet de la charité : « la charité ne passera jamais. » Comme la charité est la vie du Christ, qui circule dans tout le Corps de l'Église, cette charité qui ne passe jamais est la garantie que tous nos liens spirituels se perpétuent, au-delà de la frontière de la mort.

Il y a bien sûr un changement radical, dans notre relation à ceux qui meurent, à cause de l'effacement de leur condition physique et matérielle, mais la nature de notre relation, dans l'essentiel, ne change pas – puisque l'essentiel se situe au niveau de la charité. Et comme nous sommes mutuellement reliés pendant notre vie, nous restons liés les uns aux autres dans l'éternité. Et comme nous prions les uns pour les autres, en portant dans la prière nos soucis respectifs, nous pouvons et devons continuer de prier les uns pour les autres, spécialement lorsque nos défunts vivent cette phase de leur purification.

Le Concile continue ainsi : **LG 50** « Reconnaissant dès l'abord cette communion qui existe à l'intérieur du Corps mystique de Jésus Christ, l'Église, en ses membres qui cheminent sur la terre dès les premiers temps du christianisme, a entouré de beaucoup de piété la mémoire des défunts [151] en offrant aussi pour eux ses suffrages. » Et le Catéchisme

prolonge encore en disant : **CEC 958** « Notre prière pour eux peut non seulement les aider mais aussi rendre efficace leur intercession en notre faveur. »

Pour approfondir le sens de cette prière pour les défunts, j'aime à mentionner les mots du pape Benoît XVI, dans l'encyclique *Spe salvi*. Une encyclique consacrée à l'espérance chrétienne, et dans laquelle la question de la destinée des fidèles après la mort a bien sûr une place de choix. Benoît XVI écrit : **48** : « Dans le judaïsme ancien, il existe aussi l'idée qu'on peut venir en aide aux défunts dans leur condition intermédiaire par la prière (cf. par exemple 2 M 12, 38-45: 1er s. av. JC). La pratique correspondante a été adoptée très spontanément par les chrétiens et elle est commune à l'Église orientale et occidentale. [...] Que l'amour puisse parvenir jusqu'à l'au-delà, que soit possible un mutuel donner et recevoir, dans lequel les uns et les autres demeurent unis par des liens d'affection au delà des limites de la mort – cela a été une conviction fondamentale de la chrétienté à travers tous les siècles et reste aussi aujourd'hui une expérience réconfortante. Qui n'éprouverait le besoin de faire parvenir à ses proches déjà partis pour l'au-delà un signe de bonté, de gratitude ou encore de demande de pardon ? À présent on pourrait enfin se demander : si le « purgatoire » consiste simplement à être purifiés par le feu dans la rencontre avec le Seigneur, Juge et Sauveur, comment alors une tierce personne peut-elle intervenir, même si elle est particulièrement proche de l'autre ? Quand nous posons une telle question, nous devrions nous rendre compte qu'aucun homme n'est une monade fermée sur elle-même. Nos existences sont en profonde communion entre elles, elles sont reliées l'une à l'autre au moyen de multiples interactions. Nul ne vit seul. Nul ne pèche seul. Nul n'est sauvé seul. Continuellement la vie des autres entre dans ma vie : en ce que je pense, dis, fais, réalise. Et vice-versa, ma vie entre dans celle des autres : dans le mal comme dans le bien. Ainsi mon intercession pour quelqu'un n'est pas du tout quelque chose qui lui est étranger, extérieur, pas même après la mort. Dans l'inter-relation de l'être, le remerciement que je lui adresse, ma prière pour lui peuvent signifier une petite étape de sa purification. Et avec cela il n'y a pas besoin de convertir le temps terrestre en temps de Dieu : dans la communion des âmes le simple temps terrestre est dépassé. Il n'est jamais trop tard pour toucher le cœur de l'autre et ce n'est jamais inutile. Ainsi s'éclaire ultérieurement un élément important du concept chrétien d'espérance. Notre espérance est toujours essentiellement aussi espérance pour les autres ; c'est seulement ainsi qu'elle est vraiment espérance pour moi.[40] En tant que chrétiens nous ne devrions jamais nous demander seulement : comment puis-je me sauver moi-même ? Nous devrions aussi nous demander : que puis-je faire pour que les autres soient sauvés et que surgisse aussi pour les autres l'étoile de l'espérance ? Alors j'aurai fait le maximum pour mon salut personnel. »

Après ces mots du pape théologien, je veux encore ajouter quelques mots du pape pasteur, notre pape François, des mots tirés de son message lors de l'*Angelus* du 2 novembre 2014 – le 2 novembre, c'est pour nous le jour de la Commémoration des Défunts.

Je cite donc le Pape françois : « Le souvenir des défunts, le soin des tombes et la prière d'intention sont la preuve d'une espérance confiante, enracinée dans la certitude que la mort n'a pas le dernier mot sur le destin de l'homme, car l'homme est destiné à une vie sans limites, qui a ses racines et son accomplissement en Dieu. À Dieu, nous adressons cette

prière : « Dieu d'inférieure miséricorde, nous confions à ton immense bonté tous ceux qui ont quitté ce monde pour l'éternité, où tu attends toute l'humanité, rachetée par le sang précieux du Christ, ton Fils, mort en rançon pour nos péchés. Ne regarde pas, Seigneur, les nombreuses pauvretés, misères et faiblesses humaines, lorsque nous nous présenterons devant ton tribunal pour être jugés pour le bonheur ou pour la condamnation. Tourne vers nous ton regard de pitié, qui découle de la tendresse de ton cœur, et aide-nous à marcher sur le chemin de la purification complète. Qu'aucun de tes enfants ne soit perdu dans le feu éternel de l'enfer, où il ne peut plus y avoir de repentir. Nous te confions, Seigneur, les âmes de ceux qui nous sont chers, des personnes qui sont mortes sans le réconfort des sacrements, ou qui n'ont pas eu la possibilité de se repentir, même au terme de leur vie. Que personne n'ait peur de te rencontrer, après le pèlerinage terrestre, dans l'espérance d'être accueilli dans les bras de ton infinie miséricorde. Que notre sœur la mort corporelle nous trouve vigilants dans la prière et chargés de tout le bien accompli au cours de notre brève ou longue existence. Seigneur, que rien ne nous éloigne de toi sur cette terre, mais que tout et tous nous soutiennent dans le désir ardent de reposer sereinement et éternellement en toi. Amen » (père Antonio Rungi, passionniste, Prière pour les défunt).

Quelques éléments de partage personnel

Je voudrais terminer par quelques éléments de partage plus personnel.

Comme je viens de citer le pape François, dans le contexte de la commémoration des défunt, je crois qu'il y a souvent un mélange qui est fait, dans l'esprit de beaucoup de fidèles, entre la fête de la Toussaint et le jour des morts. La liturgie fait une claire distinction : le 1^{er} novembre, nous honorons tous les saints du Ciel, tous ceux qui partagent déjà la gloire de Dieu : c'est un signe d'espérance pour nous tous, qui sommes appelés à faire partie un jour de cette foule. (dans la liturgie, nous portons des ornements blancs)

Dans le prolongement de cette fête, l'Église invite à prier pour tous les défunt qui ont encore besoin de se purifier pour entrer dans cette foule des saints : c'est la liturgie du 2 novembre, qui déteint sur tout le mois de novembre, où nous sommes invités à prier spécialement dans cette intention. (dans la liturgie, nous portons des ornements violets ou noirs, comme pour les célébrations d'obsèques)

Que les gens visitent les cimetières le 1^{er} novembre, c'est dû à un côté pratique, puisque ce jour est férié. Mais du coup on entend souvent que la Toussaint est la fête des morts – et c'est un raccourci très dommageable.

‘On ira tous en paradis’ : c'est une conviction sympathique, mais qui laisse de côté toute la question de la justice, une question morale très importante. La prière pour les défunt nous invite à cultiver l'humilité, et en même temps à garder conscience de la transcendance de Dieu. Les plus grands saints, ou ceux qui ont une vie spirituelle profonde et vraiment pétroie par la charité divine, ont toujours senti leur misère et leur pauvreté face à Dieu : en confessant l'étape du Purgatoire, nous

reconnaissons que nous avons toujours besoin de Sa grâce pour parvenir au terme de notre chemin.

Un point encore au sujet de la durée de la purification : dans le texte que j'ai cité, Benoît XVI disait : « il n'y a pas besoin de convertir le temps terrestre en temps de Dieu : dans la communion des âmes le simple temps terrestre est dépassé. » Autant la question du *lieu* du Purgatoire est assez clairement évacuée, puisqu'on sent bien qu'on parle d'un processus spirituel, qui n'a pas besoin d'un lieu physique – autant la question de la *durée* est plus délicate : parce que dans notre expérience humaine, nous vivons tout dans le temps. Quand nous évoquons l'éternité, le réflexe spontané, c'est de projeter un temps très long, un temps tellement long qu'il n'a pas de fin.

Mais l'éternité, ce n'est pas cela : c'est la condition de ce qui est hors du temps. Comment une âme expérimente-t-elle le changement de modalité du temps lorsqu'elle s'approche de Dieu, c'est probablement hors de notre portée. Pour le musicien que je suis, j'aime à penser que l'expérience de la musique nous fait parfois affleurer cette expérience d'un temps qui s'écoule *autrement*, d'un temps hors du temps – en tout cas, notre prière actuelle peut rejoindre la condition d'une âme qui se purifie, même si cette purification est ‘passée’, selon notre écoulement du temps. La question du temps est un problème philosophique depuis toujours... essayons de rester très modestes à ce sujet !!

Parmi les moyens que propose la tradition catholique, pour accompagner les défunts dans leur purification, il y a un certain nombre d'éléments concrets que je passe volontairement sous silence. Je n'ai pas voulu aborder directement le sujet de la célébration de la messe à l'intention des défunts, de l'application des indulgences aux défunts, qui sont toujours en vigueur et encouragées – car ce sont des questions qui ont un poids historique assez lourd dans le contexte œcuménique, étant même ancrées dans la genèse de la Réforme. Il y a aussi de nombreuses révélations privées, depuis le Moyen-Âge, dans lesquelles certains fidèles trouvent des éléments de réflexion intéressants, ou au moins des encouragements à prier pour les défunts. Dans ma piété personnelle, je m'en tiens assez sobrement à la Révélation avec un grand R : il y a suffisamment de matière, dans la Parole de Dieu portée dans la tradition de l'Église, pour nourrir ma pauvre piété...

Ce qui me paraît important, c'est la conscience de cette communion entre nous et cette collaboration entre nous, les fidèles, qui ne cesse pas avec la mort. Je chéris tout particulièrement cette formule du Concile Vatican II : **LG9** : « Le bon vouloir de Dieu a été que les hommes ne reçoivent pas la sanctification et le salut séparément, hors de tout lien mutuel ; il a voulu en faire un peuple qui le connaîttrait selon la vérité et le servirait dans la sainteté. » Cette conscience de notre fraternité dans la sanctification s'entend vraiment à tous les niveaux, jusque dans les relations que nous avons avec nos défunts : c'est là aussi que je vois ma mission de prêtre, au service de la sanctification du Peuple de Dieu, vivants et défunts.